

ANNEE SCOLAIRE 2022 – 2023

Compte-rendu du Conseil Pédagogique du 21 novembre 2022, 15h40

Membres présents : M. Fortin, Mme Mondé, M. Monin, M. Marie, M. Ba, Mme Garin, M. Laposte, Mme Secco, Mme Rolland, M. Madorre, M. Gimeno, Mme Mrad, Mme Théron, Mme De Olivera, Mme Vallée, Mme Khellaf, Mme Braud

Membres excusés : Mme Le Guilly et M. Achille

Secrétaire : Mme Braud

Ordre du jour :

- 1 – Evaluation de l'établissement**
- 2 – Nouvelle organisation des CCF**
- 3 – Calendriers PIX et Parcours Sup**
- 4 – Questions diverses**

Avant de commencer le Conseil Pédagogique, M. Fortin rappelle qu'une réunion de concertation se tiendra le lundi 28 novembre, à 15h40 afin de former l'ensemble des personnels enseignants aux enjeux de la laïcité.

M. Vernez présentera des outils et mises en œuvre pour aborder ce sujet avec les classes lors de la Journée de la Laïcité, le 9 décembre.

Les enseignants qui souhaiteraient proposer une intervention dans leurs classes sont invités à le signaler à la Direction afin d'éviter les actions doublons.

1 – Evaluation de l'établissement

Depuis 2019, tous les établissements sont amenés à réaliser cette évaluation dans une perspective de 5 ans.

- **Objectifs de cette évaluation :**
 - Elaborer un projet d'établissement
 - Renouveler les labellisations métiers ou formuler de nouvelles demandes (notamment pour l'Hôtellerie Restauration, la labellisation ayant plus de 5 ans)

Tous les personnels de l'établissement, ainsi que les élèves et les familles ont été informés de cette évaluation et sont invités à y participer (enquêtes et groupes de travail).

Des enquêtes « élèves » (baccalauréats professionnels et CAP), « personnels » et « enseignants » ont déjà été envoyés. Enquêtes adaptées à notre établissement à partir d'une trame élaborée par le ministère. Les enquêtes sont à compléter pour le 25 novembre.

Concernant l'enquête « élèves », les professeurs principaux pourront organiser une vie de classe afin d'aider les élèves à comprendre le questionnaire. Les enseignants soulignent que les délais sont un peu courts pour la mise en place de ces heures. M. Fortin répond qu'un décalage d'une semaine est envisageable et va réfléchir aux modalités d'organisation avec Mme Bouvet.

Le lien de l'enquête « élèves » va être transmis à l'ensemble des professeurs principaux. Ces derniers pourront en parler aux parents rencontrés le jeudi 24 novembre (rencontre « parents / professeurs »).

Les informations collectées permettront de construire une auto-évaluation partagée. L'évaluation externe sera ensuite réalisée à partir du mois de février 2023 par un groupe d'environ trois personnes (inspecteurs entre autres). Des audits auront lieu avec des groupes de parents, d'élèves et d'enseignants.

Le rapport contenant les résultats de l'auto-évaluation doit être effectivement transmis par M. Fortin, fin janvier. Avant cet envoi, le rapport sera soumis au comité de pilotage, l'ensemble des personnels pourra le consulter et des temps d'échange seront organisés.

Les indicateurs du ministère

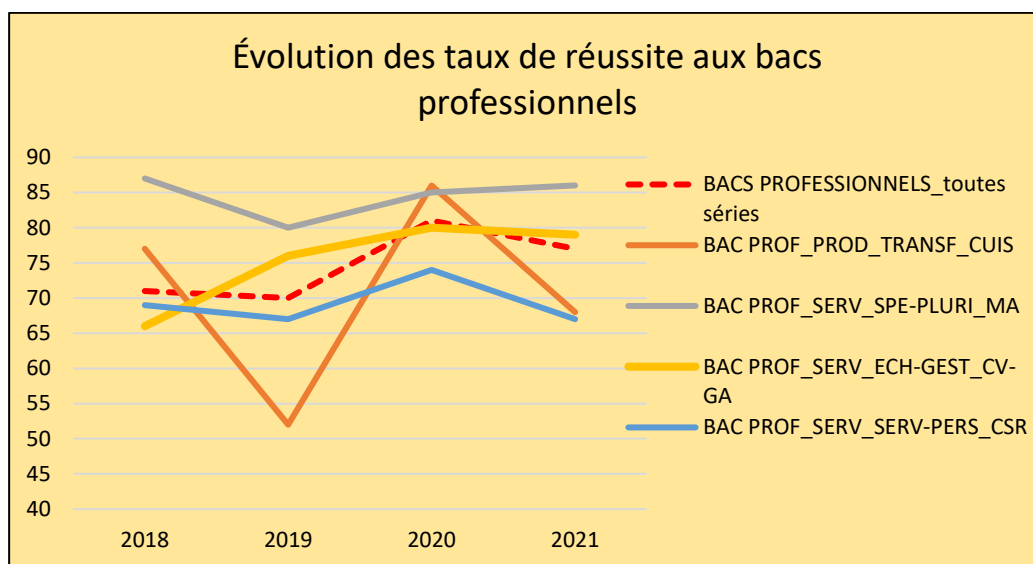
L'auto-évaluation se base sur des indicateurs statistiques mis régulièrement à disposition des établissements par le ministère de l'Education nationale. Ces indicateurs nationaux seront complétés par des indicateurs locaux élaborés par le service vie scolaire (absentéisme, incident de vie scolaire) et par la direction de l'établissements (évaluation début de 2^{nde} et de CAP).

M. Madorre souligne un souci concernant les paramétrages de Pronote. Les enseignants n'ont plus de visibilité sur les absences des élèves. Mme Mondé et les CPE vont vérifier les paramétrages.

Observations des indicateurs de mesure quantitatifs pour les baccalauréats professionnels :

Les indicateurs présentés reposent sur les quatre dernières années (2018, 2019, 2020 et 2021). La classification des diplômes a évolué permettant une étude plus précise. Initialement deux classes de diplômes « Production » et « Service ». Classification actuelle en quatre catégories : Bac pro cuisine, Bac pro CSR, Bac pro Commerce Vente et Gestion Administration, Bac pro Métiers de l'accueil.

L'analyse des résultats de réussite au baccalauréat met en évidence les taux de réussite les plus élevés en bac pro Métiers de l'accueil, à l'inverse concernant le bac pro cuisine les résultats sont souvent faibles. On constate très certainement un « effet génération », avec des années où les taux de réussite sont élevés (2020 mais année COVID) et d'autres où ils sont faibles (2019).



Il est rappelé que les taux de réussite au bac sont dépendants de plusieurs facteurs à savoir les caractéristiques individuelles des élèves accueillis (retard scolaire, origine sociale, sexe, niveau scolaire à l'entrée en seconde, contexte de l'établissement...).

En effet, il existe une corrélation entre situation sociale des élèves et réussite au baccalauréat. Une hausse du nombre d'élèves issus de milieux favorisés impactera positivement les résultats avec des taux de réussite en hausse.

C'est pourquoi, le taux de réussite constaté est comparé à un taux de réussite attendu calculé, par le ministère, à partir notamment de l'indice de position sociale des élèves (IPS).

Notre établissement accueille des élèves issues de catégories défavorisées, cependant l'évolution de l'IPS et la baisse du nombre de boursiers semblent faire apparaître une évolution vers plus de mixité.

M. Madorre s'interroge sur la prise en compte d'un effet « entretien des bâtiment et qualité du matériel pédagogique » dans le calcul des indicateurs de réussite. Il souligne que la disponibilité, l'état du matériel pédagogique et des locaux, ainsi que la situation géographique de l'établissement devraient être pris en compte dans le calcul des taux attendus et d'attractivité de l'établissement.

Plusieurs enseignants soulignent également la présence des travaux du Tzen aux abords du lycée qui l'isole.

M. Fortin répond que cet effet « bâtiment et matériel pédagogique » n'est effectivement pas pris en compte dans les indicateurs présentés, les enquêtes nationales s'attachant essentiellement à évaluer la quantité de matériels informatiques à disposition des élèves.

Le taux attendu est calculé pour l'ensemble des établissements depuis une dizaine d'années.

En moyenne, pour le bac pro, on constate un parallélisme quasi-parfait entre les deux courbes. Les taux constatés étant toujours inférieurs aux taux attendus, environ 10 points de moins, chaque année.

M. Fortin et Mme Mondé rappellent que cela correspond à deux élèves en plus par classe, par année, qui obtiennent le bac.

Mme Mrad demande si les chiffres présentés prennent en compte les élèves absentéistes. M. Fortin répond que, selon les statistiques nationales, seuls les élèves qui se présentent aux épreuves ponctuelles sont pris en compte.

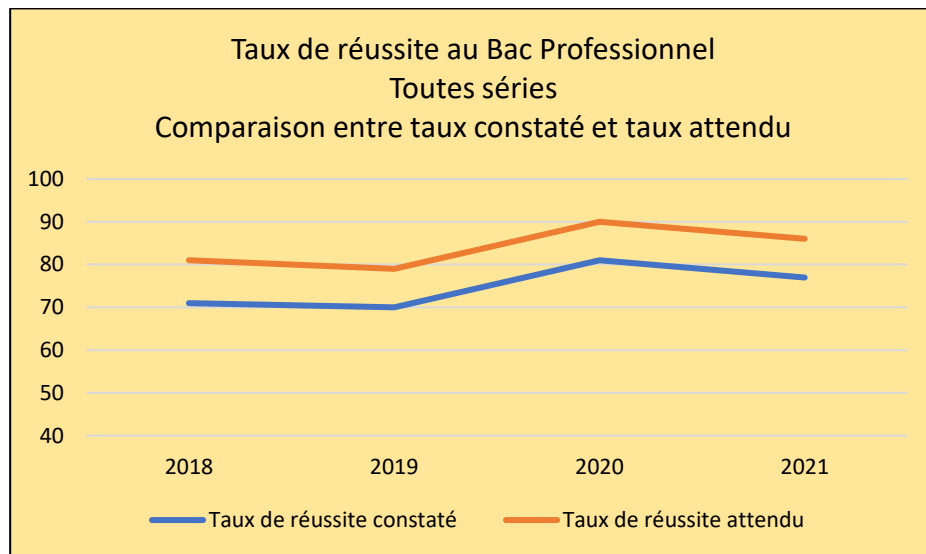
Détails des résultats par bac :

Bac pro cuisine : taux variables d'une année à l'autre, effet génération à nouveau. Parfois égaux aux taux attendus, parfois largement inférieurs.

Bac pro MA : les taux attendus et taux constatés se croisent

Taux d'accès au baccalauréat :

Correspond à la probabilité qu'un élève entrant en 2nde dans l'établissement obtienne le baccalauréat, c'est-à-dire la capacité de l'établissement à garder les élèves et les accompagner jusqu'au baccalauréat.

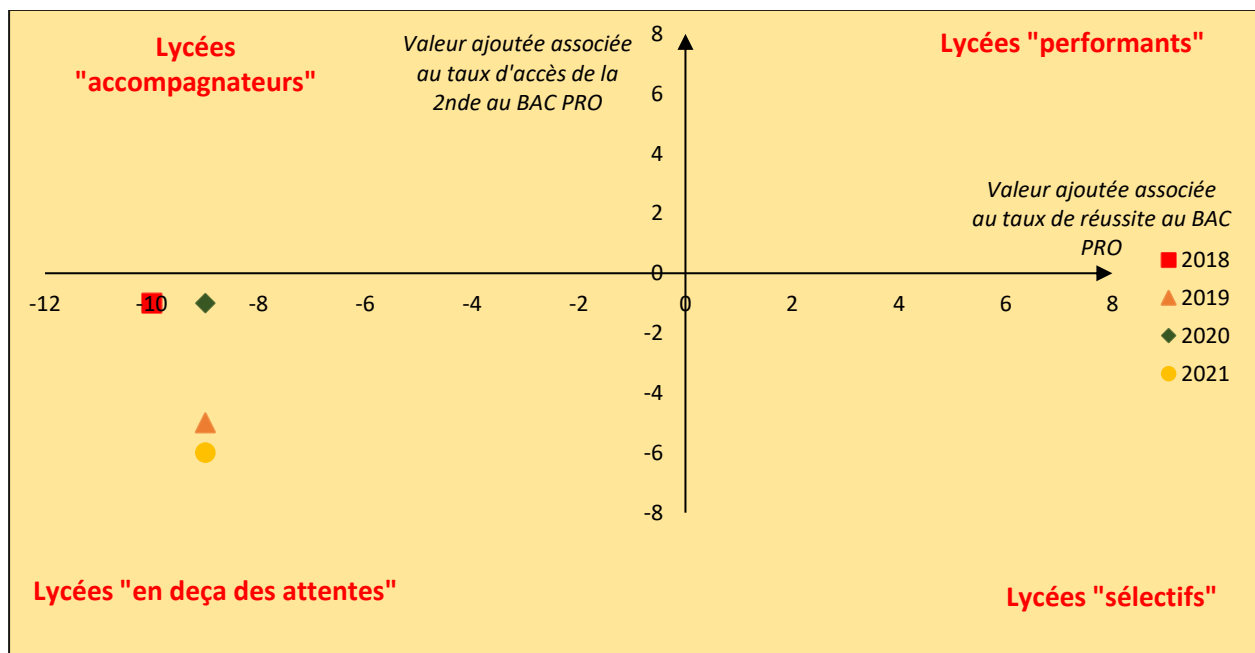


Profil établissement :

Quatre profils :

- Etablissement « performant » : les élèves sortent diplômés et l'établissement les accompagne dans leur parcours
- Etablissement « sélectif » : les taux de réussite sont forts mais les élèves sont « triés »
- Etablissement « accompagnateur » : taux de réussite faibles mais les élèves sont accompagnés
- Etablissement « en deçà des attentes » : Taux de réussite et accompagnement faibles

Depuis 4 ans, le lycée Antonin Carême a un profil « en deçà des attentes » bien que l'établissement ait approché le profil « accompagnateur » en 2018 et 2020. Pour 2020, attention « année COVID ».



L'objectif du lycée est d'évoluer vers le profil établissement « performant » en passant par le profil « accompagnateur ». En effet, si les résultats et taux de réussite du lycée s'améliorent, les performances et l'image du lycée s'amélioreront et dans un contexte de concurrence le lycée deviendra plus attractif.

Devenir un établissement « accompagnateur » signifie aider / guider les élèves et leurs familles vers des formations et orientations plus adaptées. C'est pourquoi, il est primordial de poursuivre les actions menées par le GPDS.

M. Madorre demande si l'établissement pour inverser la tendance et améliorer son profil ne devrait pas passer par une sélection à l'entrée, notamment avec une prise en compte des entretiens « Passpro » pour les filières HR.

Réponse de M. Fortin, nous ne sommes pas un lycée privé, nous ne pouvons pas être sélectif. De plus, si le lycée n'atteint pas les quotas, les classes ne sont pas complètes en début d'année, le lycée doit accueillir les élèves sans affectation.

M. Gimeno s'interroge sur l'opportunité des dossiers de droit à l'erreur rappelant que seul 1/10 aboutit. Le lycée garde parfois des élèves qui ne sont pas intéressés et motivés par la formation qu'ils suivent. Ces élèves « subissent » leur formation ce qui peut expliquer les résultats au bac.

Un zoom sur les indicateurs du bac STHR met en évidence un profil « accompagnateur » en 2018, 2019, 2020 démontrant que l'établissement est en mesure d'accompagner ses élèves. Cependant, point de vigilance concernant cette filière qui bénéficie peut-être de l'effet « petit effectif ».

Les indicateurs d'insertion professionnelle et de poursuite d'étude :

Des diplômés insérant.

Les chiffres de l'établissement montrent une meilleure insertion de nos élèves à la sortie de tous les baccalauréats qu'au niveau national (indicateurs prenant en compte la zone d'emploi).

Concernant l'insertion de nos élèves, nous sommes au-dessus de nos attendus et cela vient d'être confirmé par les récents chiffres d'INSERJEUNES (+5), très certainement en raison de notre travail sur le savoir-être.

Évolution du taux d'emploi à 6 mois et des valeurs ajoutées				
	2018	2019	2020	2021
Taux d'emploi à 6mois			41	40
Valeur ajoutée			+ 2	+ 4

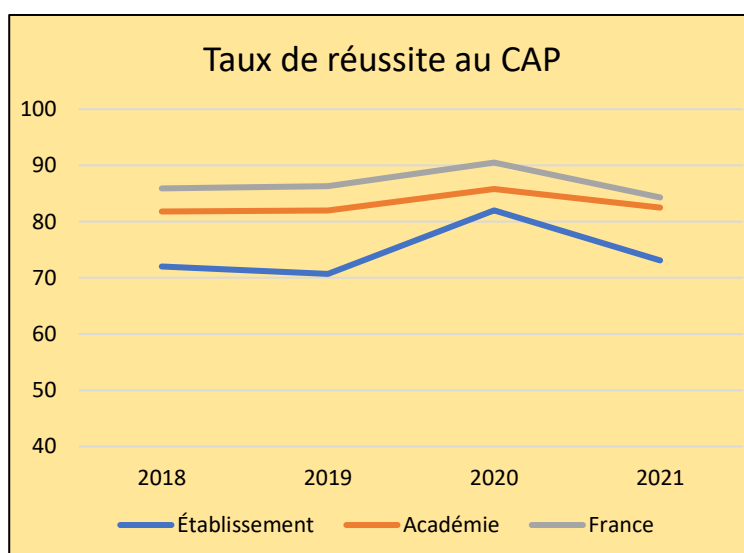
Taux d'intégration en sections de technicien supérieur (STS) correct.

→ ¼ des élèves diplômés d'un bac professionnel, 50% des élèves diplômés du bac STHR.

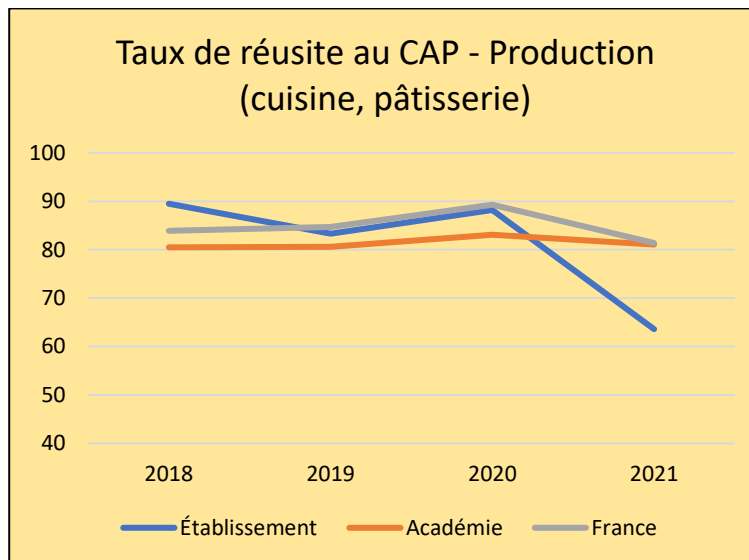
Comparaison des taux de passage de terminale en STS - Année 2021				
	Etab.	Département	Académie	France
Elèves issu de terminale PRO	15	19,6	22,1	19,8
Elèves issus de terminale GT	25	8,4	9,3	8,6

Détail des indicateurs pour les CAP :

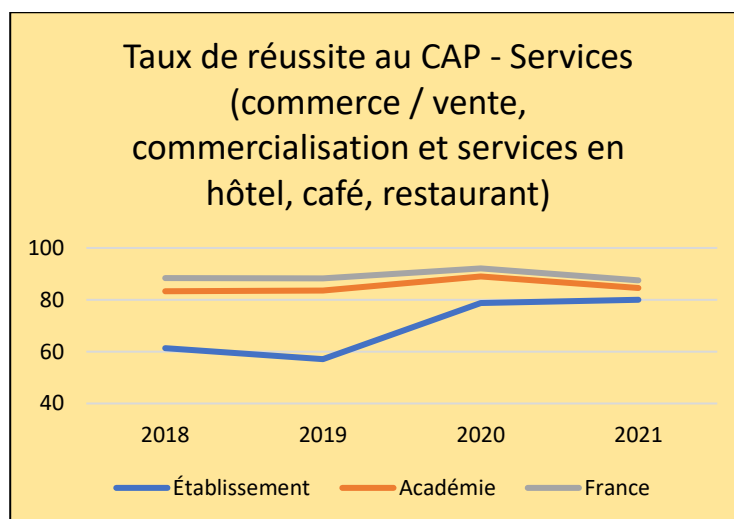
La valeur ajoutée n'étant pas calculée pour les CAP, la comparaison de nos résultats est effectuée avec les résultats académiques et nationaux.



Les taux de réussite sont globalement inférieurs aux taux nationaux et académiques.



Observation d'une baisse de la réussite en CAP Pâtisserie depuis 2021 (année de réforme de ce diplôme) qui pourrait inverser la tendance observée depuis 5 ans.



Pour les CAP EPC et HCR, les taux de réussite attendus sont globalement inférieurs aux taux nationaux et académiques.

Intervention de M. Madorre : contrairement à beaucoup de lycées professionnels, le lycée Antonin Carême est un « lycée de secteur ».

Réponse de la direction : C'est vrai, 25% de nos élèves sont viennent de Savigny et 75% des agglomérations « Grand Paris Sud » et « Melun-Val-de-Seine ». Si nous souhaitons diversifier notre recrutement Il faut améliorer les résultats du lycée pour améliorer l'attractivité de l'établissement afin d'avoir des élèves qui choisissent leur formation. Il reste des places à l'internat.

L'auto-évaluation sera complétée par des commissions qui permettront de relever des informations plus subjectives (voir calendrier transmis mi-novembre).

Tout le monde est invité à y participer, ils ont lieu à 17h. Demander l'annulation / déplacement des heures impactées pour y participer.

2 – Nouvelle organisation des CCF

En préambule, M. Fortin rappelle que ce sont souvent les résultats des élèves aux CCF qui freinent l'obtention du bac pour certains élèves. Certains résultats de CCF sont très bas comparativement à ceux obtenus en épreuves ponctuelles, pour un même élève.

- Constats :
 - Grande disparité dans l'organisation des CCF selon les disciplines et diplômes
 - Résultats très hétérogènes
- Objectifs pour les sessions 2022-2023 :
 - Revoir l'organisation et le cadrage des CCF ;
 - Renforcer le caractère important des CCF ;
 - Rappeler que le CCF se construit toute l'année.
 - Identifier des périodes de CCF pour que les élèves et leurs familles prennent au sérieux les CCF.
 - En 1^{ère}, l'attestation de réussite intermédiaire (ARI) donne des indications sur les difficultés ou non pour obtenir le bac, l'année suivante. S'appuyer davantage sur l'ARI pour accompagner les élèves et cibler ceux que l'on pourrait faire réussir (voir pièce jointe en fin de CR)

Calendrier des CCF :

- **CAP**

Date limite de passation des CCF pour les enseignements généraux : **vendredi 24/03/2023** (après cette date, départs en PFPM et passation des CCF professionnels)

Date limite d'envoi des notes pour tous les enseignements : **mercredi 17/05/2023**

Pour la partie tertiaire, les CCF EP se dérouleront du **9 au 12 mai 2023**.

Le chef d'œuvre sera évalué du **15 au 17 mai 2023**.

Pour la partie hôtellerie/restauration : les CCF EP se dérouleront du **mardi 3 janvier au vendredi 13 janvier PUIS du mardi 11 avril au vendredi 15 mai 2023**.

Date limite d'évaluation du chef d'œuvre : **17 mai 2023**

- **Baccalauréats professionnels**

Date limite de passation des CCF pour les enseignements généraux : **vendredi 07/04/2023**

Passation des écrits de langues vivantes : **vendredi 14/04/2023**

Passation des oraux de langues vivantes (TERTIAIRE) : **11 – 12 – 13/04/2023** (au plus tard)

Passation des oraux de langues vivantes (HÔTELLERIE) : **du 12 au 21/04/2023**

CCF EP :

- T AGORA : tout au long de l'année. Le chef d'œuvre sera évalué du **17 au 21 avril 2023**.
- T MA : CCF du **17 au 21 avril 2023**. Le chef d'œuvre sera évalué du **9 au 12 mai 2023**.
- TMCV : CCF du **16 au 20 janvier 2023** avec un rattrapage prévu du **23 au 27 janvier 2023**. Le chef d'œuvre sera évalué du **9 au 12 mai 2023**.
- TMHR CUI : CCF les **11, 13, 18, 20 avril 2023** PUIS du **9 au 25 mai 2023**
- TMHR CSR : CCF les **11, 12, 13, 17, 18, 19, 20 avril 2023**.
- Le chef d'œuvre sera évalué au plus tard le **23/05/2023**.

Date limite de passation des CCF d'EPS : **mercredi 17/05/2023**

Les professeurs d'enseignement général doivent transmettre leur calendrier de CCF pour le **mercredi 14/12/2022 au plus tard**.

La direction passera dans les classes, en amont des CCF pour faire comprendre leur importance aux élèves.

Un courrier d'information sera envoyé aux parents.

Conformément à la réglementation :

- Dans la quinzaine précédant le CCF, les documents suivants seront transmis à la direction :
 - Grilles des compétences évaluées (documents officiels de chaque discipline)
 - Sujets de CCF
 - Performance attendue
 - Corrigé et barème de correction

- les élèves sont informés par écrit (convocation papier prochainement à disposition sur l'ENT en plus de l'inscription sur Pronote) au moins une semaine avant l'épreuve des objectifs visés par l'évaluation.
- Des commissions d'harmonisation seront éventuellement organisées.

A l'issue du CCF, les feuilles d'émargement seront transmises à la direction afin qu'en cas d'absence, une seconde convocation puisse être envoyée à l'élève. Si l'élève est absent lors de la seconde convocation, la mention « ABS » (absent) sera portée sur le bordereau de notations.

Le chef d'œuvre doit comporter une note et une appréciation.

Si des besoins financiers n'ont pas été mentionnés dans les fiches transmises en septembre, il faudra les faire remonter TRES rapidement.

Des temps de concertation sur les chefs d'œuvre seront organisés, car beaucoup de doublons ont été mis en évidence par les fiches projet et certains projets manquent de clarté.

3 – Calendriers PIX et Parcours Sup

PIX :

Objectif : augmenter les connexions PIX

Pour le moment, peu de connexions de la part des élèves (une seule en STHR, 60/160 en Bac Pro, 12/38 en CAP).

Rappeler aux élèves qu'ils doivent se connecter via le GAR sur l'ENT.

Les élèves doivent passer, au minimum, la campagne car les résultats de la certification sont dans le Livret Scolaire du Lycée (LSL) et sur Parcours Sup. Inciter les élèves à poursuivre au-delà de la passation de la campagne.

Des sessions de passation de la certification PIX seront organisées **fin janvier**.

Parcours Sup :

Remontée des notes entre décembre et le 31 mars 2023.

Penser à bien remplir toutes les cases dans les bulletins, le plus tôt possible. Lettres – Histoire – Géographie – EMC : copier une note et un commentaire dans chaque matière.

4 - Questions diverses

Réception trop tardive du matériel à disposition des élèves, notamment les ordinateurs de la Région et les tenues en HR.

Cette année, les élèves ont reçu leurs ordinateurs à partir du 23/09, ce qui est beaucoup trop tardif pour un début de cours le 1^{er}/09. Sans compter la mise en route de ces derniers et les ordinateurs dysfonctionnels.

Mise en situation d'apprentissage compliquée et freine le développement des automatismes chez les élèves (avoir son matériel)

Le lycée a la capacité d'effectuer seul la distribution des ordinateurs, sans La Poste.

Nouveau système de SAV pour les ordinateurs : long, compliqué et chronophage.

Liste des élèves actuellement scolarisés au lycée ANTONIN CAREME et n'ayant pas obtenu l'ARI en 2021/2022.

CLASSES	IDENTITE DE L'ELEVE	Refusés	Refusés par décision du CC
T AGORA	LOMINA Marvin	X	
T MA	DIBALA Kélian	X	
	MENDES Fara		X
T MCV 1	TAMBWA Béné	X	
	SAKILA KOUNZI Divine	X	
	MAYIMONA NRIKA Guénie	X	
TMCV3	LARKAT AKRAM Bilal		X
	IKHLEF Marouane	X	
	BIKILE Saty	X	
TMCV4	MALONGA Moïse	X	
	MASSARDO Farnel	X	
TMHR1	FELIX Ethan	X	
TMHR2	MABEKA Bénie	X	

Liste des élèves attestés suite à la décision des conseils de classes (moyennes comprises entre 9 et 10/20)

CLASSES	IDENTITE DE L'ELEVE
T AGORA	LUKISU KADIESE Djemy
	YAPANDE Lorenzo
T MCV1	NOKO LANDU Horlan
	HIBLOT Sofian
T MCV2	JOSEPH Joshua
TMCV3	PLATRIER Joris
T MCV4	LELEPO Peddy
	GENNESON Manfred (1CAP1EPC)
	FONTANA Thomas
T MHR1	BECK Nathan
T MHR2	YAO Rowell